Nouvelles Locales.

La prochaine réunion de l'association libérale anglaise de Winnipeg aura lieu lundi, 13 mars. Des discours seront prononcés par plusieurs personnalités du parti libéral.

Rien de tel que le tabac français ! c'est le meilleur du monde, pur et sans mélange ! Seul dépôt pour le Manitoba et le Nord-Ouest (gros et détail) chez M. P. Sala, vins et liqueurs, 513 rue Main ; la maison préférée des fermiers.

Mme et Melle Richer, de Ste-Anne, sont actuellement à Winnipeg où elles sont venues pour assister au service anniversaire de feu M. Germain qui doit avoir lieu demain.

M. Noé Chevrier est de retour de son voyage d'affaires à l'Est.

Les Sœurs de l'hôpital de St-Boniface ont reçu un chèque de $44.70 provenant de la représentation donnée au théâtre Winnipeg par la compagnie d'opéra de Brandon.

M. Phaneuf désire prévenir ses pratiques qu'il ne fait plus partie de la maison Cloutier et qu'il travaille désormais pour la maison Burke et Co.

Ce soir le club de raquette de St-Boniface *Le Voyageur* offre un magnifique banquet à l'occasion de la présentation de la coupe du championnat de la province. Réunion à 9 h. 30 m. à la salle de réunion du club.

Un demande des agents et dépositaires pour la vente de spécialité médicale Polynice Oil, admise et en usage dans les hôpitaux. Ecrire à S. Magnant, agent général pour le Canada, Saint-Gérôme, P. Q.

Vous pouvez avoir des photographies, format timbre-poste, pour 25 c. la douzaine, des photographies-boutons pour 25 c. pièce à la Gallerie de Photographie timbre. 532, rue Main, au-dessus du magasin de Craig.

Les funérailles du Dr King, principal du collège Manitoba et l'un des hommes les plus distingués de Winnipeg, ont été célébrées, hier, au milieu d'une affluence considérable qui témoignait de l'estime universelle dont jouissait le regretté docteur.

Obituaire.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Melle Louisa Gédme, fille de notre sympathique citoyen M. Martin Gérôme, décédée à Winnipeg le 6 mars à 2 h. 30 m. du matin, à l'âge de 18 ans et 9 mois.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de notre profonde sympathie dans le deuil qui les frappe si cruellement.

CORRESPONDANCE

ST-CLAUDE.

St-Claude, 22 mars.—La municipalité de Dufferin va avoir son plébiscite. Ces pauvres *temperance men* ont fait signer une pétition par un grand nombre de personne, la plupart buveurs émérites, et si l'on fait un voyage à Carman, on a je dirais la pitié de constater ces mêmes personnes appuyées à la barre des hôtels, le verre à la main, dans un état qui met l'homme raisonnable au rang des animaux vous faire un sermon (digne de leur personne) contre les boissons alcooliques. Les malheureux oublient que si une mesure défendant la vente des boissons alcooliques était adoptée par le conseil municipal, cette mesure, au lieu d'apaiser leurs passions ne ferait que les exciter davantage, alors on aurait le triste spectacle de les voir aller les satisfaire dans les places voisines, au détriment de Carman. Espérons qu'au jour du vote ils comprendront leurs intérêts et qu'ils voteront en masse contre la suppression de la vente des boissons. Pour nous Français, que nous reste-il à faire sinon d'affirmer notre liberté par un vote unanime et négatif contre cette mesure.

M. G. Trémorin est allé à Winnipeg, délégué par le club libéral de St-Claude, pour prendre part à la réunion libérale française à Winnipeg.

Les listes de souscriptions, pour les manifestation de St-Claude et de Winnipeg, en l'honneur de M. Félix Faure, président décédé de la République Française, se couvrent de nombreuses signatures. Celle de St-Claude s'annonce pour le mieux.

UN ST-CLAUDIEN.

La Compagnie du Chemin de Fer ET DU Canal du Lac Manitoba

HORAIRE—A partir de Mardi, 13 Dec., 1898.

Allant au Nord. Lisez en descendant. — Allant au Sud. Lisez en montant.

Vendredi	Lundi		STATIONS.		Mardi	Samedi
		10 40	Portage la P.	16 39		
		11 10	Macdonald	15 55		
		11 30	Westbourne	15 30		
		11 58	Woodside	15 00		
		12 25	Gladstone	14 30		
13 05	13 05		Gladstone Jct		14 16	14 10
13 31	13 31		Ogilvie		13 42	13 42
14 00	14 00		Plumas		13 20	13 20
14 41	14 41		Glenella		12 30	12 30
15 15	15 50		Glencairn		12 05	12 05
15 51	15 51		Elliot		11 25	11 25
16 25	16 25		Laurier		10 51	10 51
16 50	16 50		Makinak		10 28	10 25
17 20	17 20		Ochre River		10 00	10 00
18 00	18 00	A	Dauphin	D	9 15	9 15
19 30	19 30	D		A	9 45	9 45
20 02	20 02		Valley River		7 13	7 13
20 25	20 25		Sifton		6 50	6 50
	26 30		Sifton Jct		6 45	
20 30	20 30		Sifton Jct			6 45
20 58			Fork River			6 10
21 35		A	Winnipegosis	D		5 30
	21 20		Ethelbert		6 00	
	21 54		Garland		5 26	
	22 30		Pine River		4 54	
	23 00		Sclater		4 25	
	23 30	A	Cowan	D	4 00	

D. B. HANNA,
Superintendent.

WINNIPEG.



Nord-Ouest Canadien.

Reglements des Homesteads.

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les No. 8 et 26, pourra être prise en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au-dessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement à l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'Intérieur à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé, il sera chargé $5 ou $10 de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a Remplir.

Culture et résidence pendant trois ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant six mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour Patentes.

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice six mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tout office de terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés et informations complétes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois miniéres ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secrétaire du Départeme de l'Interior, à Ottawa, ou au Commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES A. SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N.B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des avantages exceptionnels aux colons :—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur des bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés; les resultats ne sont pas moins remarquables ; comme peut le faire voir le tableau suivant :—

	1885.	1895.
Blé......	7,429,440 minots.	41,776,038 minots.
Avoine ..	6,364,253 „	22,555,733 „
Orge	1,113,481 „	5,645,036 „
Total	14,907,184	59,975,807

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots.

La superficie en culture, pour le blé, l'avoine et l'orge était :—

En 1885	566,228 âcres.
" 1895	1,722,733 âcres.

Augmentation, 1,156,525 acres.

La Province a un systéme municipal, qui est simple, économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement réduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les différentes localités, avec des termes de paiement trés faciles à des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en en faisant la demande à—

THOS. GREENAWAY,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration, Winnipeg, Man.

Ou à W. D. SCOTT, Agent d'Immigration pour Manitoba,
No. 30, Rue York, Toronto, Ont.

ARTIN D.L.S.C.E., Propriétaire-Editeur, Winnipeg.